



Version du 28/10/2021

ANALYSE DU QUESTIONNAIRE « REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE »

Rappel du contexte :

En 2019, la rénovation du centre-ville de Granville a fait l'objet d'un « plan-guide » proposant un certain nombre d'enjeux et d'orientations à une large échelle : de la Fontaine Bedeau au Plat Gousset, de la Haute Ville au Val-ès-Fleurs et du Cours Jonville à la gare.

Issu d'une concertation menée avec les usagers, riverains, commerçants, etc. dans le cadre de « 2030 Granville », ce plan-guide doit être priorisé et précisé.

> **PRIORISÉ**, car il représenterait environ 100 millions €, un montant irréaliste au regard des capacités financières de la Ville.

> **PRÉCISÉ**, car il couvre un périmètre trop large pour mener des projets de réaménagement ciblés et à court terme.

L'enjeu est donc de recentrer et d'accélérer les réflexions sur le « cœur » du centre-ville :

- Cours Jonville
- Cour Chartier
- Val-ès-Fleurs

Les élus portent certains objectifs et principes qui sont le socle du projet. C'est dans ce cadre que s'inscrivent la concertation et les propositions qui en sortiront :

- Renforcer la place de la nature, du végétal et de l'eau ;
- Favoriser les usages collectifs de l'espace public ;
- Limiter la place de l'automobile, au profit des déplacements doux et des transports collectifs ;
- Préserver le Cours Jonville comme espace polyvalent ;
- Préserver le Val-ès-Fleurs comme espace naturel (pas de constructions supplémentaires) ;
- Proposer une offre de logement accessible et variée pour garantir la mixité sociale et générationnelle.

Au regard de ces nouveaux enjeux et objectifs et pour rentrer concrètement dans la mise en œuvre du projet, il est apparu nécessaire de rouvrir un dialogue avec celles et ceux qui fréquentent et utilisent le centre-ville.

Pour ce faire, comme première étape de la concertation, un **questionnaire** a été réalisé, dont le présent document constitue une analyse exhaustive des résultats.



Fiche signalétique du questionnaire :

- Disponibilité du questionnaire : du 10 juillet au 15 septembre 2021 ;
- Diffusion « papier » dans les boîtes aux lettres de tou(te)s les Granvillais(es) (soit environ 9 500 boîtes) et dans tous les accueils municipaux + diffusion en ligne sur le site de la Ville et les réseaux sociaux ;
- 4 points de collecte dans l'espace public et 5 dans les structures municipales ;
- 19 temps de présence et d'échanges des élu(e)s avec les habitant(e)s : dans l'espace public (à la Haute Ville, au Val-ès-Fleurs, aux Prairies, à la Cité des sports, à la Plaine des Pins, aux Mimosas, pendant les dimanches piétons, etc...), sur les marchés du centre et de Saint Nicolas, dans des structures municipales et au Forum des associations ;
- Environ 700 personnes rencontrées par ce biais.
 - > **1022 réponses** au questionnaire reçues (dont 265 déposées en ligne) ;
Les boîtes de dépôt installées dans l'espace public ont permis de recueillir 314 réponses (Cours Jonville, Place Camberton, Saint Nicolas et Octroi) et celles situées dans les accueils municipaux en ont recueilli 133 (Agora, médiathèque, FJT du Roc, Les Herbiers et l'espace Jeunes) ;
 - > **3984 contributions** (commentaires) formulées dans les questionnaires
 - > **493** répondants ont communiqué leurs coordonnées

Sur un plan méthodologique :

Ce questionnaire, la plupart du temps auto-administré, n'est pas un sondage : il n'est pas fondé sur la constitution d'un échantillon de population représentatif de la population générale de Granville. Toutefois, le nombre de réponses collectées et la diversité des profils et lieux de résidence offrent une lecture statistiquement significative.

Aucune restriction n'a été posée, le souhait étant de recueillir l'avis de la plus grande diversité possible d'utilisateurs de l'espace concerné. Ainsi, la période et les modalités de diffusion du

questionnaire ont été choisies pour permettre la prise en compte de cette diversité de population : résidents principaux et secondaires de l'ensemble des quartiers de Granville, visiteurs estivants et résidents des communes avoisinantes.

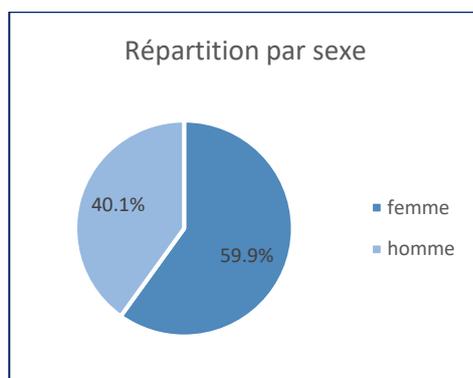
Le questionnaire, essentiellement constitué de questions à choix multiples, fait émerger une mesure quantitative des priorités et attentes des répondants.

La possibilité était également laissée de formuler des commentaires. Très nombreux, ils offrent une vision plus qualitative de la perception et des attentes des répondants. En effet, ils ont souvent été formulés pour préciser, illustrer ou situer géographiquement une proposition, mais surtout pour appuyer et confirmer les choix faits aux questions à choix multiples. Ils sont donc à considérer comme des indications de sur-représentation et de « motivation » des répondants.

Qui a répondu au questionnaire ?

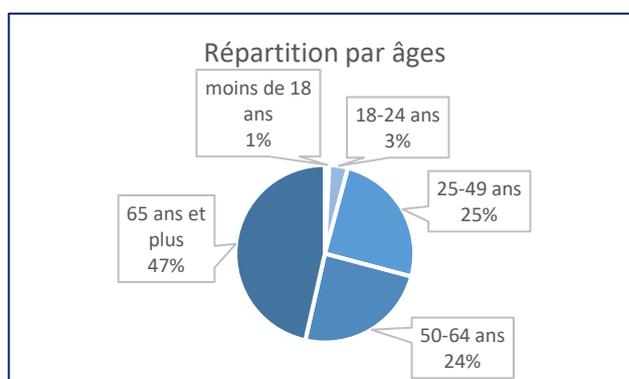
L'analyse du profil des répondants fait apparaître :

- **une majorité de femmes** : 59,9 % de femmes et 40,1 % d'hommes ;

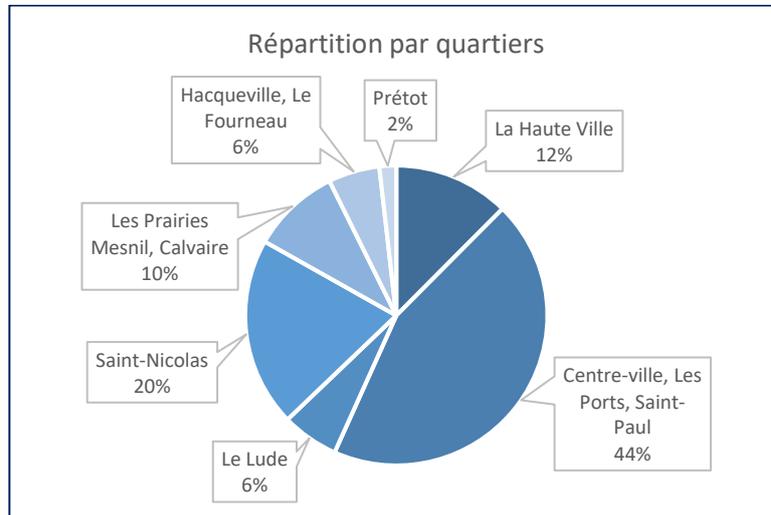


- **une très forte majorité de Granvillais(es)** : 80,3 %. Cela représente 820 personnes, soit 6,52 % de la population granvillaise principale (RP 2018). Les répondants des autres communes se concentrent surtout dans les communes limitrophes ou proches : Saint-Pair-sur-Mer, Donville-les-Bains, Jullouville... Le questionnaire ne permettait pas de distinguer le statut de résident principal et secondaire (pour indication, le précédent questionnaire élaboré dans le cadre de « 2030 Granville » faisait apparaître environ 10% de résidents secondaires) ;

- **une répartition en âge plutôt conforme à la pyramide des âges de Granville**, à l'exception de la population de moins de 25 ans, moins mobilisée : 46,9 % de 65 ans et + ; 24,6 % de 50-64 ans ; 25,2 % de 25-49 ans, 3,4 % de 18-24 ans et 0,8 % de – de 18 ans. Cette surreprésentation des personnes les plus âgées s'explique par leur forte présence au sein de la population générale résidant en centre-ville.



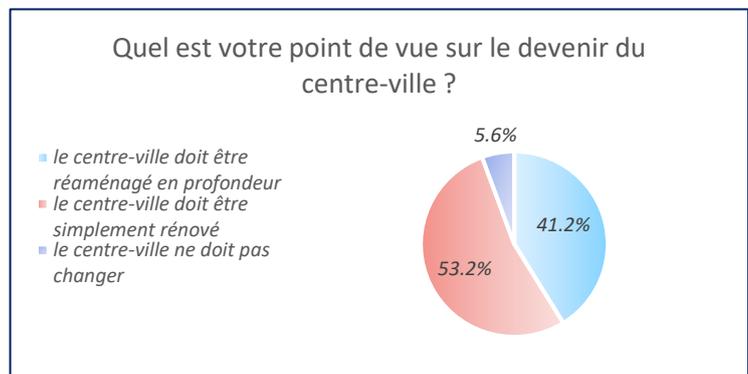
- **une majorité de résidents du centre-ville ou à proximité immédiate.** En détail : 44,3 % de répondants réside dans un grand quartier Centre-ville-Les Ports-Saint Paul, 12,4 % dans La Haute Ville et 6 % au Lude. Toutefois, la participation des autres quartiers de la commune témoigne d'un réel intérêt pour le sujet : 20,4 % de Saint Nicolas, 10 % des Prairies, etc. Les contributions issues de ces quartiers révéleront logiquement une préoccupation plus forte pour les questions de transports en commun et d'accessibilité au centre-ville.



- **une fréquentation assidue du centre-ville.** En lien avec la répartition ci-dessus, plus de la moitié des répondants fréquente le centre-ville quotidiennement (50,4 %) et 33,1 % plusieurs fois par semaine. Cet usage très régulier du centre a évidemment une incidence sur la tonalité générale des réponses et la priorité importante accordée au cadre de vie.
- **Une diversité d'usages des répondants.** Parmi les principaux motifs de leurs déplacements dans le centre-ville :
 - > 520 mentionnent les courses, le shopping, les achats ou les commerces
 - > 234 citent la promenade ou la balade
 - > 103 participent aux activités culturelles (médiathèque, cinéma, théâtre)
 - > 70 fréquentent les bars et restaurants
 - > 40 citent la plage et le port

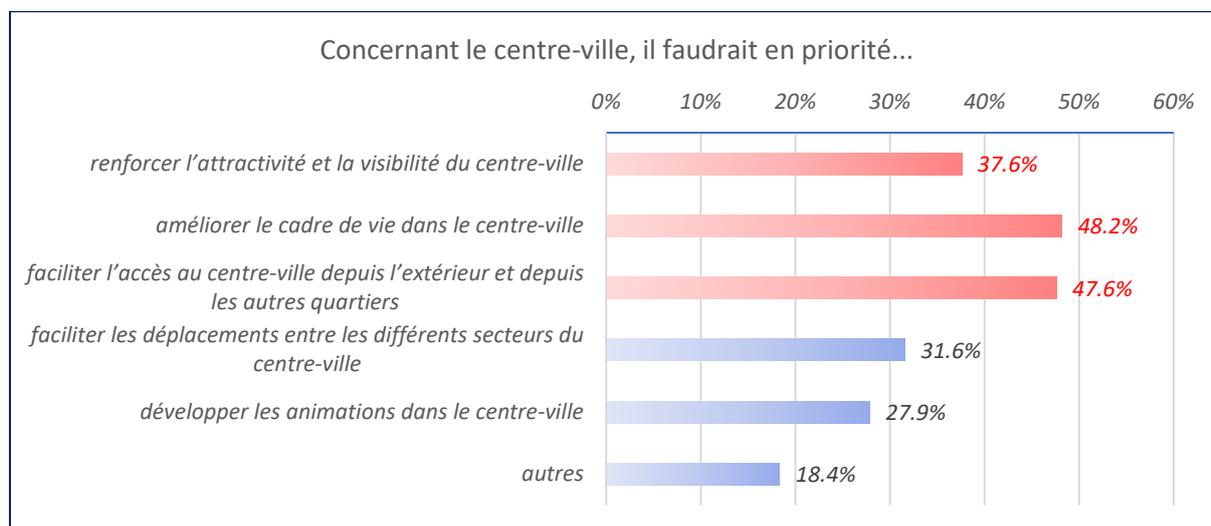
Question 1 : Quel est votre point de vue sur le devenir du centre-ville ?

De manière générale, les répondants demandent que le centre-ville bénéficie d'une intervention, de manière plus ou moins ambitieuse : 53,2 % déclarent que le centre-ville doit « être simplement rénové » et 41,2 % souhaitent le voir « réaménagé en profondeur ». Seuls 5,6 % estiment qu'il « ne doit pas changer ». Cette position très majoritaire peut masquer des disparités entre secteurs : si le Val-ès-Fleurs est plutôt considéré comme devant rester « tel qu'il est » tout en étant amélioré, un consensus clair apparaît sur la nécessité d'intervenir significativement sur les espaces plus dégradés du Cours Jonville, par exemple.



Question 2 : Selon vous, concernant le centre-ville, que faudrait-il en priorité ?

L'un des enjeux de ce questionnaire consistait à solliciter auprès des habitants les dimensions ou interventions qu'ils considèrent comme prioritaires. Cette première question les appelait à se prononcer sur des grandes intentions.



En premier lieu, les répondants mettent en avant **l'amélioration du cadre de vie** (491 rép. ; 48,2 %) et la question des accès au centre-ville depuis l'extérieur de la ville et/ou les différents quartiers qui la composent (485 rép. ; 47,6 %).

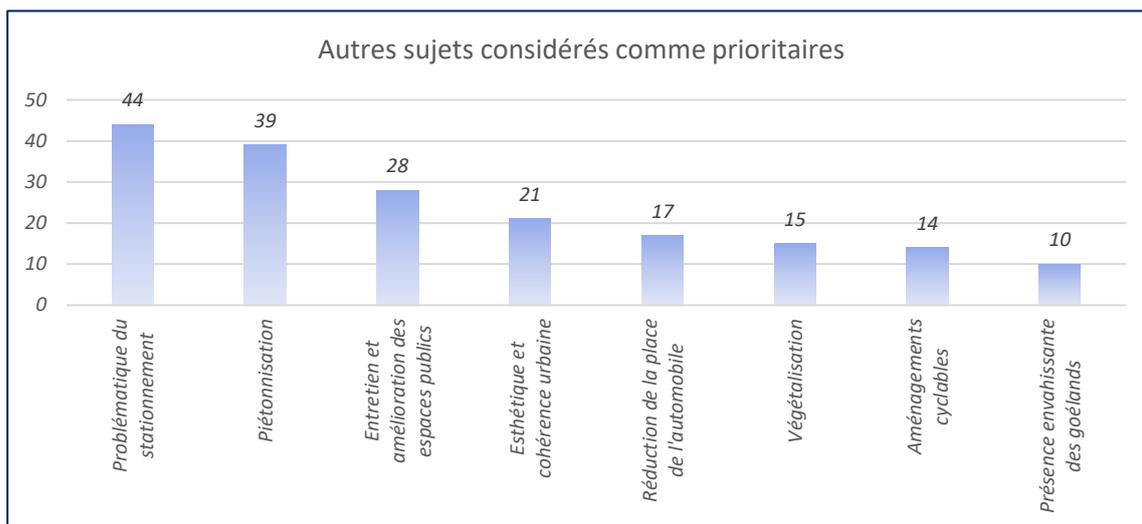
Naturellement, les questions suivantes déclinant ces deux problématiques majoritaires recueilleront de très forts taux de réponses. Sujet très en lien avec les deux précédents, les déplacements à l'intérieur même du centre-ville sont relativement moins prioritaires (322 rép. ; 31,6%). Toutefois, les commentaires produits tout au long du questionnaire révéleront que les déplacements piétons notamment n'en sont pas moins une problématique importante pour les répondants, en faisant très fortement écho à la question des aménagements urbains.

Le **renforcement de l'attractivité** et de la visibilité du centre-ville est une priorité pour 383 répondants (37,6 %).

Cette question laissait la possibilité, via des commentaires libres, de préciser une intention ou de proposer une priorité « autre ».

Parmi les 187 expressions formulées, celles le plus fréquemment citées ont trait à :

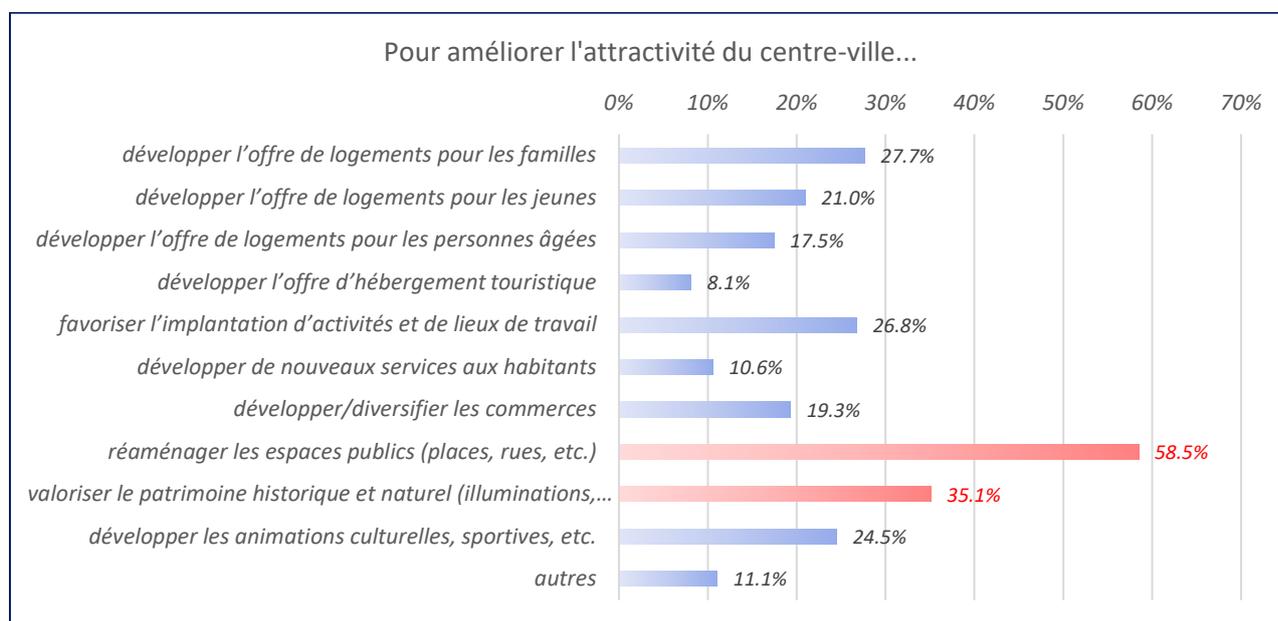
- la question du stationnement (44 com.), plutôt en faveur d'une augmentation des capacités, comme on le verra par la suite,
- la piétonnisation (39 com.),
- l'esthétique et la cohérence visuelle du centre-ville (21 com.), à travers l'architecture, le mobilier, le respect de l'environnement urbain et naturel notamment,
- la végétalisation (15 com.),
- la présence des goélands, jugée envahissante, nuisible, source de nuisances sonores et de saleté (10 com.).



Question 3 : Pour améliorer l'attractivité du centre-ville, que faudrait-il en priorité ?

Cette question proposait aux habitants de qualifier leur notion de « l'attractivité » associée au centre-ville. De fait, ce terme renvoie à une multitude de caractéristiques et motifs sur lesquels vont s'appuyer les décisions de se rendre, de fréquenter, de résider ou de travailler dans un lieu donné : espaces publics, logement, patrimoine, services, activités économiques et commerciales, ambiance urbaine, vie locale, etc.

Les réponses à cette question donnent donc des indications importantes sur les **leviers prioritaires à activer à moyens et longs termes** en matière de rayonnement du centre-ville.



Parmi les facteurs d'attractivité du centre-ville, le « **réaménagement des espaces publics** » est très majoritairement demandé (596 rép. ; 58,5 %), en cohérence avec la préoccupation du cadre de vie exprimée à la question précédente.

UNE IDENTITÉ GRANVILLAISE À RESPECTER

En second lieu, les 358 réponses qui mettent en avant la « **valorisation du patrimoine historique et naturel** » (35,1 %) révèlent une aspiration qu'on retrouvera tout au long du

questionnaire : au total, 109 commentaires différents incarnent cette volonté d'un environnement urbain qui, dans ses différentes dimensions (architecture, mobilier, signalétique, animation...), porte et affirme de manière cohérente les diverses **facettes de l'identité et/ou de l'histoire de Granville** et des Granvillais : le passé militaire, maritime, commercial, balnéaire, mais aussi le présent, à travers par exemple l'activité portuaire, en particulier la pêche.

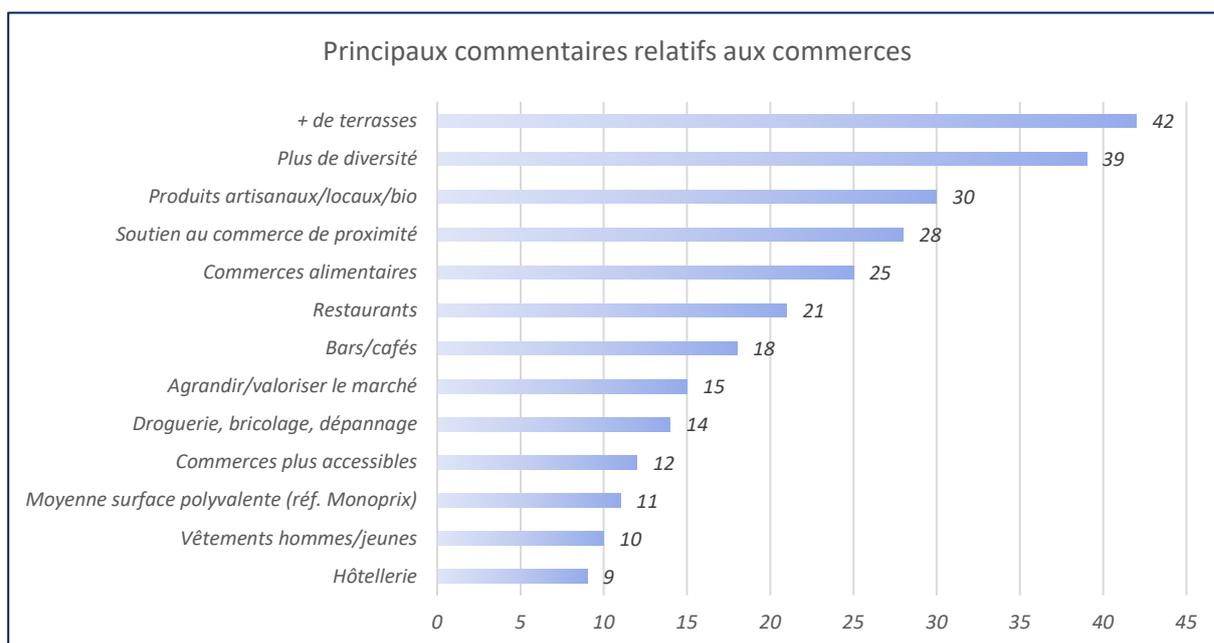
UN CENTRE-VILLE PLURIEL

La préoccupation d'un **logement** accessible, en particulier à celles et ceux qui sont aujourd'hui exclus du marché immobilier, c'est-à-dire les familles (282 rép. ; 27,7 %) et les plus jeunes (214 rép. ; 21 %) ainsi que la demande de « favoriser l'implantation d'activités et de lieux de travail » (273 rép. ; 26,8 %) témoignent d'une vision d'un **centre-ville ouvert et pluriel, qui fasse cohabiter une diversité d'activités**, pas seulement conviviales et de loisirs (250 rép. ; 24,5 %) , mais aussi résidentielles et économiques.

Parmi les commentaires, la question du logement est parfois clivée : entre une nécessité d'offrir de nouveaux logements via la construction ou la réhabilitation (43 com.) et un appel à ne pas densifier encore un centre-ville considéré comme déjà saturé (23 com.).

UN COMMERCE À DEFENDRE ET DIVERSIFIER

En matière commerciale, 197 réponses (19,3 %) expriment le souhait d'un développement ou d'une diversification du **tissu de commerces de proximité**.



Ces réponses sont illustrées et précisées par les commentaires écrits : 39 com. appuient la nécessité de diversifier l'offre actuelle, 25 com. demandent plus de commerces alimentaires, 30 com. des produits locaux/artisanaux/bio et 12 com. des commerces globalement plus accessibles financièrement aux Granvillais.

En écho à la forte demande d'animation et de convivialité, 39 com. demandent davantage de bars et/ou restaurants et 42 com. davantage de terrasses (en particulier pour le Cours Jonville).

De nombreux autres besoins sont exprimés, bien que moins massivement (laboratoires d'analyse médicale, magasins de bricolage, de décoration, de vêtements pour hommes, de

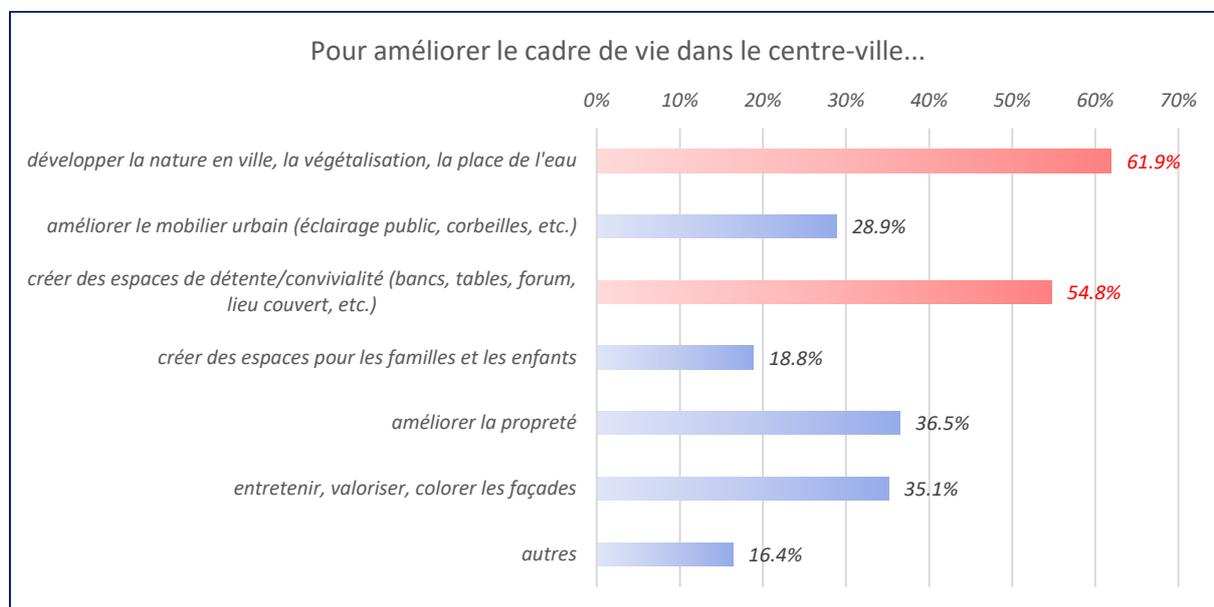
sport, etc.) et vont dans le sens d'un soutien au commerce de proximité (28 com.) face aux zones commerciales périphériques. Le maintien d'une offre de stationnement suffisante dans le centre-ville est invoquée ici à plusieurs reprises comme un moyen de défendre concrètement le « petit commerce », au mieux de ne pas l'affaiblir.

DE NOUVEAUX SERVICES, SURTOUT AUTOUR DE L'ANIMATION SOCIALE

108 réponses (10,6 %) réclament de « **nouveaux services aux habitants** », précisés par les commentaires : 29 com. proposent un lieu dédié à l'animation sociale, culturelle et/ou associative, sous la forme parfois évoqué d'une antenne de l'Agora ou d'une MJC ; 11 com. souhaitent un espace ou des activités pour les jeunes, 7 com. une « maison de services au public » proposant notamment de l'aide aux démarches administratives/numériques. Autre demande récurrente : 10 com. demandent un service d'enlèvement des encombrants, selon des modalités variables (au domicile ou via des sites de dépôt, sur rendez-vous ou passage récurrent, etc.)

Question 4 : Pour améliorer le cadre de vie dans le centre-ville, que faudrait-il en priorité ?

Le sujet du cadre de vie est, rappelons-le, prioritaire pour les répondants (49,2 %). Cette question se révèle par ailleurs centrale dans l'interprétation générale de l'enquête puisqu'elle fait apparaître deux éléments – la végétalisation et la convivialité – qui, non seulement obtiennent des taux de réponses très importants et sont étayés par de nombreux commentaires, mais irriguent aussi largement les attentes exprimées sur les 3 secteurs prioritaires Cours Jonville, Cour Chartier et Val à Fleurs.



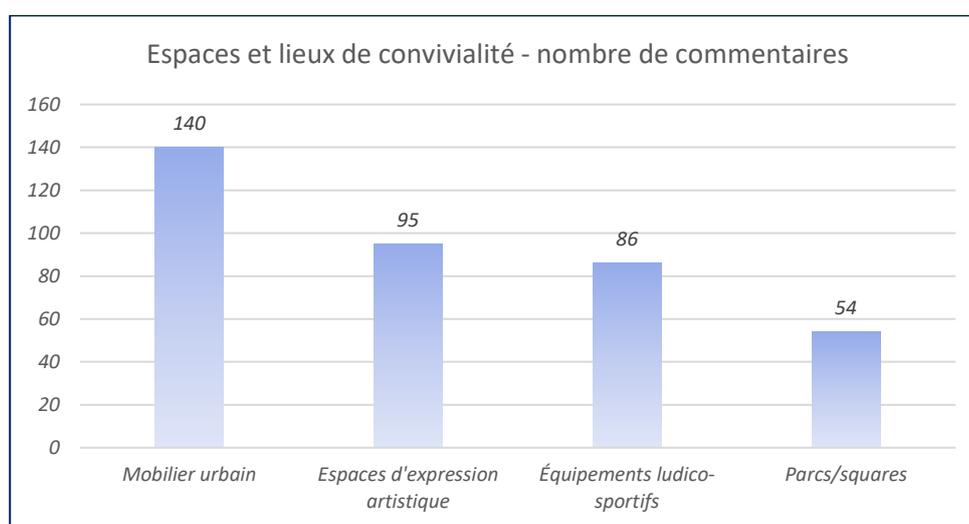
UNE NATURE EN VILLE PLEBISCITÉE

Ainsi, en matière d'amélioration du cadre de vie, la présence de la « **nature en ville** » (regroupant la végétalisation et la place de l'eau dans l'espace urbain) est **largement plébiscitée** : elle recueille 631 réponses (61,9 %). Ce résultat est encore amplifié par l'adjonction, tout au long du questionnaire, de **465 commentaires relatifs à la végétalisation** et 126 relatifs à **l'eau**, qui viennent appuyer la demande, la préciser ou l'illustrer : ils vont de la mention générale de « + de vert » aux demandes de fleurissement localisées avec précision,

ou encore de la création d'une fontaine à la réémergence du Boscq. 38 commentaires mentionnent la mise en place d'outils de sensibilisation à l'environnement (parcours, ruches pédagogiques) ou de nouveaux équipements (jardins, composteurs urbains...), essentiellement à localiser au Val ès Fleurs ?

UNE FORTE DEMANDE DE CONVIVIALITÉ ET DE VIVRE-ENSEMBLE

La seconde tendance exprimée très majoritairement concerne la création d'espaces : « de détente et de convivialité » (558 rép. ; 54,8 % + 133 commentaires généraux) ou « pour les familles et les enfants » (192 rép. ; 18,8 %). Cette aspiration fait très largement écho à la question de l'animation, développée plus loin. Elle regroupe une large diversité de déclinaisons : mobilier urbain (bancs, tables, etc. : 140 com.), espaces d'expression artistique (scène ouverte, kiosque ou espace abrité : 95 com.), équipements et agrès ludico-sportifs (86 com. qui regroupent des aires de jeux, parcours sportifs, terrains de pétanque, etc.) ou parcs/squares (54 com.).



UNE PERCEPTION MITIGÉE DES ESPACES PUBLICS ACTUELS

La **propreté** est à améliorer pour 37,5 % (372 rép.) des répondants. En complément, 56 com. portent sur ce sujet, en particulier sur la fréquence de ramassage des poubelles ou points d'apport. Une lecture plus approfondie des commentaires apporte quelques éclairages sur ce sujet de la propreté :

- sans nier la réalité objective des commentaires, on est souvent face à un ressenti, un « sentiment » de propreté (de « saleté » en l'occurrence) qui reflète la perception générale que les répondants ont de l'espace public : l'état de certains revêtements, l'ancienneté de certains mobiliers, la densité de corbeilles, la fréquence de nettoyage ou de ramassage des détritiques, et plus globalement la présence physique et la visibilité des services dans l'espace public, sont des éléments qui interviennent dans le jugement.
- à ce titre, la question des goélands est emblématique : 55 com. estiment nécessaire de réduire la population et par la même les nuisances que leur nombre trop important provoque. Là encore, les désagréments que les goélands génèrent en termes de propreté sont réels, mais on peut faire l'hypothèse que ce rejet est aussi le résultat de l'impuissance ressentie face à leur prolifération et de « l'envahissement » subi par les habitants.
- ainsi, hormis quelques-uns relatifs aux déjections canines, peu de commentaires signalent une présence particulièrement importante de détritiques, de papiers, etc. dans le centre-ville.

DES NUISANCES SONORES CROISSANTES

La préoccupation d'un cadre de vie apaisé conduit un grand nombre de répondants, plutôt résidents du centre-ville, à dénoncer un important niveau de nuisances sonores lié aux circulations motorisées (64 com.), surtout les deux-roues, et à appeler à limiter ou encadrer les animations pour respecter la tranquillité des riverains (26 com.). Parmi les sources de bruit, la présence massive des goélands est souvent citée également.

LES FAÇADES COMME IMAGES DE LA VILLE

L'entretien et la valorisation des façades (358 rép. ; 35,1 %) fait écho d'une part à l'aspiration à une plus grande cohérence esthétique et visuelle du milieu urbain et d'autre part à la demande plus générale de valorisation des atouts, de l'identité et de l'histoire de Granville, toutes deux mentionnées plus haut. A noter que la coloration des façades est plus clivante.

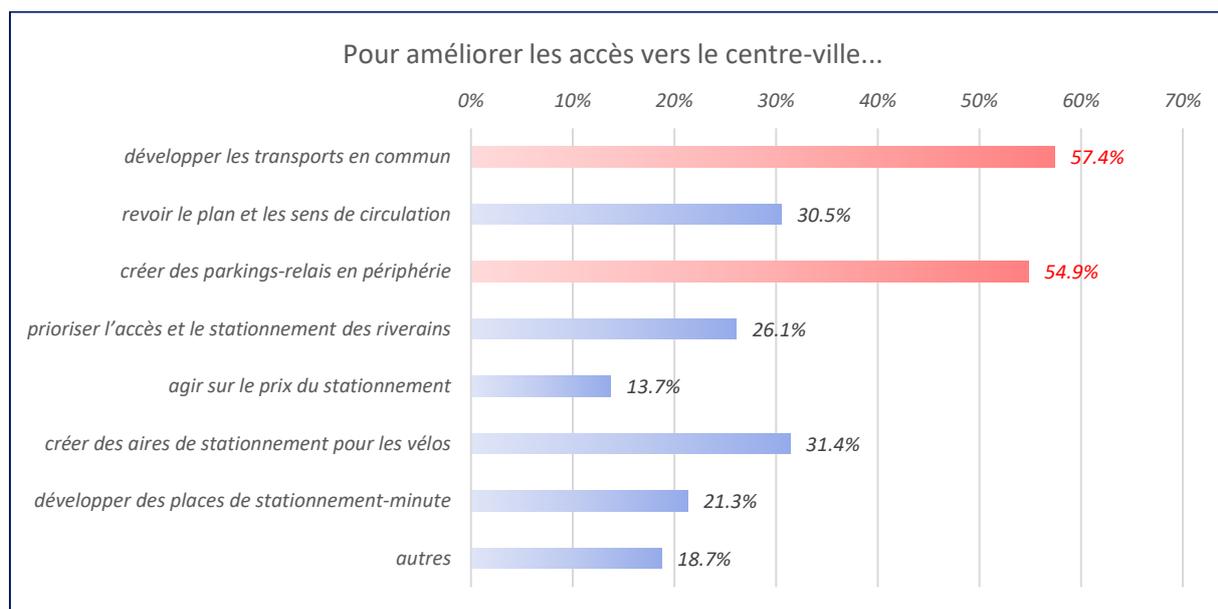
UNE ACCESSIBILITÉ À RENFORCER

Enfin, les commentaires annexés à cette question commencent aussi à faire apparaître la préoccupation de l'accessibilité de l'espace public (à la fois sous l'angle de l'état des revêtements et de l'encombrement des trottoirs), un élément qui sera plus développé dans le cadre de la question sur les déplacements.

Question 5 : Pour améliorer les accès vers le centre-ville, que faudrait-il en priorité ?

Pour rappel, le sujet de l'accès au centre-ville est la deuxième priorité des répondants (47,6 %). Le principal enseignement de cette question est la nécessité, pour garantir la desserte la plus efficace du centre-ville, de **promouvoir la cohabitation des modes de déplacements (multimodalité) et l'articulation entre eux (intermodalité)**.

En effet, la piétonnisation, bien que majoritairement souhaitée comme on le verra à propos de la question suivante sur les « déplacements au sein du centre-ville », ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la manière dont, au préalable, on peut se rendre dans le centre-ville pour y stationner son véhicule, quel qu'il soit.



LA PRÉSENCE DE L'AUTOMOBILE, UNE QUESTION CLIVANTE

Ainsi, **la place dédiée à l'automobile dans le périmètre du centre-ville est fortement questionnée**, mais assez peu remise en cause de façon radicale : 163 com. jugent nécessaire de réduire globalement la « présence » de l'automobile (c'est-à-dire indifféremment la circulation et le stationnement), quand seulement 26 com. exigent purement et simplement la suppression de toute circulation automobile et 34 com. la suppression du stationnement.

En face, **la demande de maintien (64 com.) et surtout d'accroissement des capacités de stationnement est beaucoup plus forte** : 108 com. plaident pour du stationnement en surface, 117 com. pour du stationnement en ouvrage (aérien ou souterrain) et 76 com. pour des parkings-relais (ces derniers formulés en plus des 559 réponses du questionnaire). Il est à noter que les conditions de circulation et de stationnement particulièrement difficiles en période estivale n'ont pu qu'influencer ces positionnements.

Sur le stationnement toujours, les commentaires font aussi apparaître un débat entre deux positions qui impactent différemment la rotation des véhicules : 48 com. demandent l'instauration générale de la gratuité et 11 com. l'extension de la durée de gratuité au-delà des 30 minutes actuelles, quand 26 com. demandent la création d'arrêts-minute ou zones bleues

La création d'arrêts-minute (217 rép. ; 21,3 %), d'aires de stationnement pour deux-roues (320 rép. ; 31,4 % + 30 com., en particulier les vélos), et de systèmes priorisant l'accès et le parking des riverains (266 rép. ; 26,1 % + 26 com.) traduisent une **demande de solutions alternatives** mises à la disposition des usagers.

La **position médiane** se situe dans une demande de « fluidifier » et de faciliter la circulation (26 com.), en particulier en améliorant le plan de circulation (311 rép. ; 30,5 %) ainsi que la gestion des livraisons (14 com.) et en créant des itinéraires cyclables sécurisés (78 com.).

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DU VÉLO

L'importance des réponses relatives à l'usage du vélo montre que **les attentes ne sont pas uniquement tournées vers le « tout-voiture »** comme on peut l'imaginer a priori, d'autant plus que ces positions émanent plutôt d'usagers extérieurs au centre-ville, qui envisagent donc le cycle comme un mode de déplacement alternatif à l'automobile et pas seulement récréatif. La **« priorité » aux vélos** est requise par 35 com. Elle peut se manifester par de la signalétique, des itinéraires en continuité, des double-sens cyclables, des sas ou « tourne-à-droite » vélos aux feux, etc. Par ailleurs, un service de prêt ou de location de vélos et VAE, parfois connecté aux parking-relais de périphérie, est proposée (20 com.).

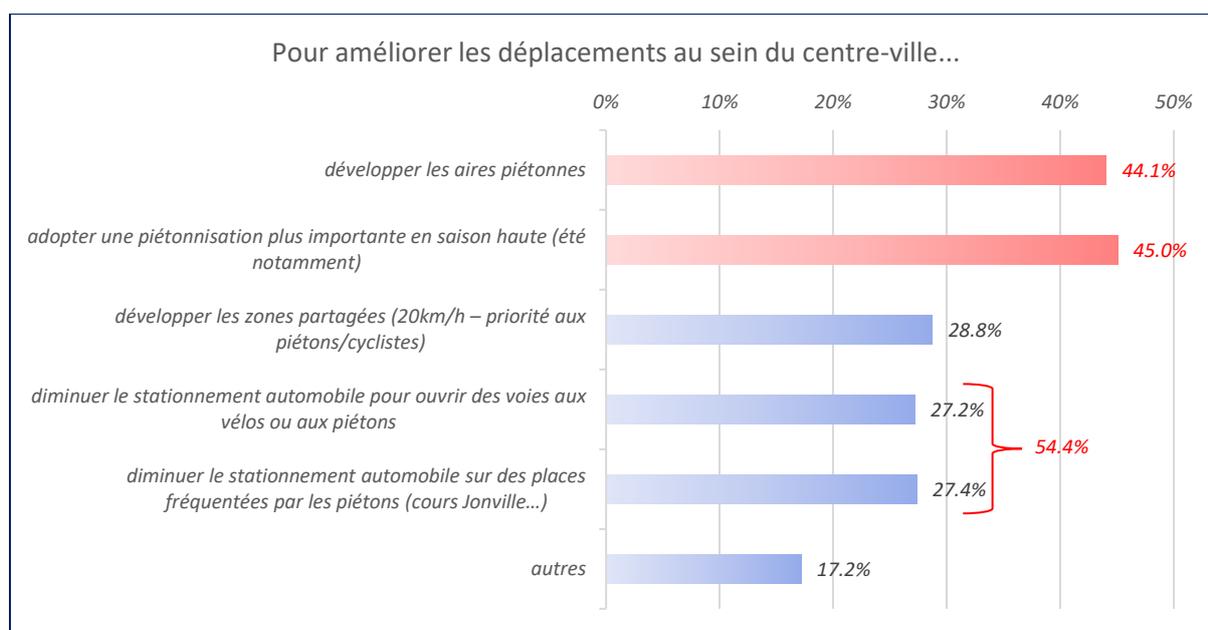
TRANSPORTS EN COMMUN ET P+R

La **nécessaire intermodalité** résulte quant à elle des réponses combinées les plus mises en avant par les répondants (« développer les transports en commun » - 585 rép. ; 57,4% et « créer des parkings-relais en périphérie » - 559 rép. ; 54,9 %). En les promouvant conjointement (347 personnes les ont associées simultanément), ils affirment spontanément la complémentarité de ces deux solutions.

Les **très nombreuses réponses liées au développement des transport en commun** concernent principalement une extension du service, sans remise en cause de la structure du réseau existant : augmentation des fréquences de passage (396 rép. + 12 com.) et de l'amplitude-horaire, plutôt le soir (253 rép. + 12 com.), mise en place d'un service le dimanche (34 com.) et réflexion sur les horaires de passage (amélioration des correspondances avec le train, avec les horaires classiques de travail...12 com.)

Question 6 : Pour améliorer les déplacements au sein du centre-ville, que faudrait-il en priorité ?

Il est à noter que 11 % des personnes n'ont pas répondu à cette question (et l'ont parfois rayée), en raison probablement du fait que ses propositions de réponse étaient essentiellement orientées vers des solutions promouvant la place du piéton ou des modes doux, au détriment du stationnement automobile notamment. Ainsi, parmi ces répondants qui n'ont choisi aucune solution de réponse, 34 com. demandent assez fortement le maintien ou le développement de places de stationnement dans le centre-ville ou à proximité.



PRIORITÉ AU PIÉTON

Au demeurant, cette question donne lieu à de **forts taux de réponse en faveur du « développement des aires piétonnes »** (449 rép. ; 44,1 %) **et de la « diminution du stationnement »** pour aménager des espaces aux piétons (556 rép. ; 54,4 %). Ces réponses sont **assorties de nombreux commentaires**, soit qui réitèrent une demande générale et non localisée de piétonnisation (99 com.), soit qui ciblent des espaces précis (117 com.) : principalement le bas de la rue Couraye (24 com.), le Cours Jonville (22 com.), la place du Maréchal Foch (22 com.), la rue du Port (11 com.) et la rue Paul Poirier (10 com.).

UN « CONFORT » DE DÉPLACEMENT À AMÉLIORER

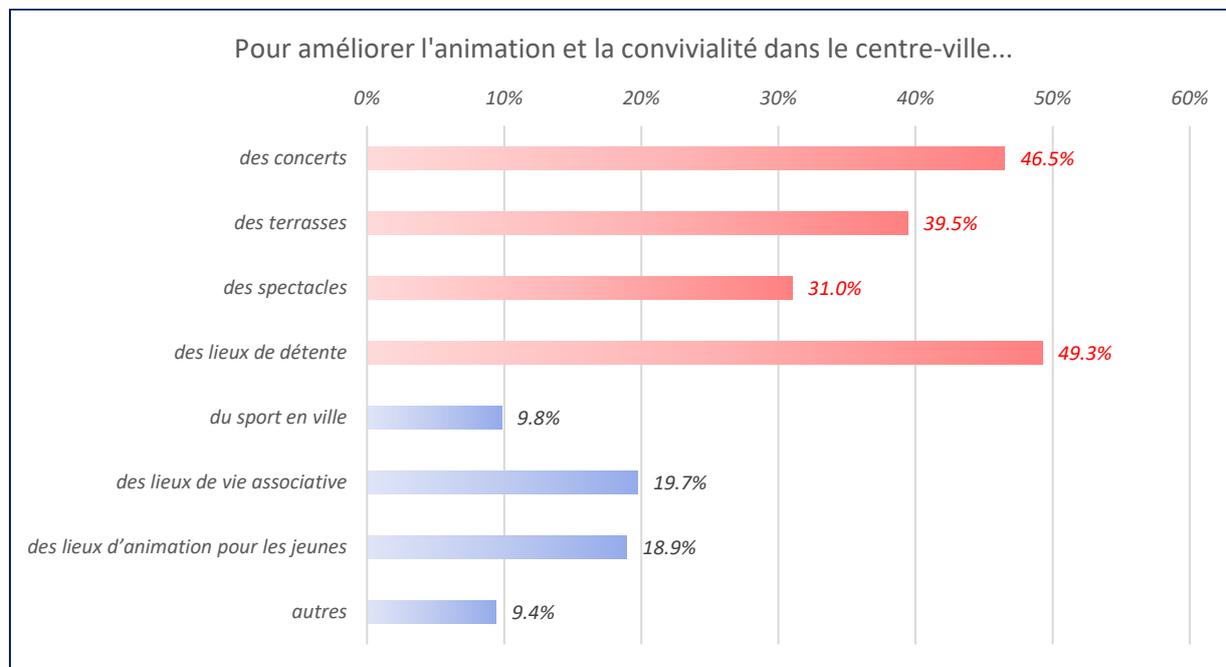
Si la demande de piétonnisation est donc importante, ses modalités restent à déterminer. Sur ce sujet, l'aspect du **« confort » de déplacements** revient régulièrement dans les commentaires. Selon les répondants, les déplacements sont aujourd'hui entravés par la qualité des **revêtements**, l'étroitesse des trottoirs, un **déficit d'accessibilité** (PMR ou poussettes) et un **encombrement** important par des terrasses, panneaux commerciaux, mobiliers, etc. (175 com.) Dans le même registre, une partie des répondants (51 com.) font part de difficultés de cohabitation, voire de **conflits d'usages dans l'espace public** : piétons-vélos, vélos-automobiles, piétons-trottinettes...

SAISONNALITÉ ?

L'adaptabilité des aménagements et du fonctionnement futurs du centre-ville en fonction de sa fréquentation est un enjeu fort du projet. Les répondants en ont parfaitement conscience

lorsqu'ils font le choix « d'adopter une piétonnisation plus importante en saison haute » (459 rép. ; 45 %). Ce **principe de saisonnalité** devra également s'appliquer à la gestion du stationnement, à travers notamment la mobilisation temporaire de parkings-relais en entrées de ville.

Question 7 : Pour améliorer l'animation et la convivialité dans le centre-ville, que faudrait-il en priorité ?



La réponse la plus fréquemment formulée à cette question porte sur la **création d'espaces de convivialité et de rencontre** dans l'espace public (502 rép. ; 49,3 %). Encore une fois, de nombreuses contributions écrites viennent appuyer la demande (133 com.), précisant parfois le besoin de lieux « gratuits » pour se retrouver.

Il est intéressant de noter l'importance de la réponse sur les « lieux d'animation pour les jeunes » (193 rép. ; 18,9 %), qui traduit une préoccupation partagée par les adultes ou les plus âgés, puisque seulement 4,2 % des répondants au questionnaire ont moins de 25 ans.

En face, la demande de « terrasses », et à travers elles d'un **espace public plus vivant, approprié et investi**, est réelle (402 rép. ; 39,5 % ; ainsi que 42 com. essentiellement à propos du Cours Jonville).

L'intérêt porté à la réponse associative, avec la création de lieux dédiés (201 rép. ; 19,7 %) rappelle l'implantation et l'importance de la vie associative locale dans le « vivre-ensemble ».

La demande de **programmation d'événements** de plus ou moins grande envergure est elle aussi très forte : concerts (474 rép. + 38 com. ; 46,5 %), spectacles (316 rép. + 29 com. ; 31 %), mais aussi animations au sens large (74 com.), expositions (32 com.), marchés divers (24 com.), activités culturelles (16 com.), artistes et artisans locaux (14 com.), musique de rue (10 com.)...

Des demandes revendiquant aussi bien une vocation balnéaire et touristique qu'une ville plus agréable et conviviale pour ses résidents permanents.

Il existe aussi, à l'appui de la réponse sur le « sport en ville » (100 rép. ; 9,8 %), une demande d'animations ou d'équipements : activités de plein air, agrès sportifs, aires de jeux, terrains, etc., déjà évoquée plus haut à propos du « cadre de vie ».

Sur les **espaces prioritaires** dont le questionnaire fait l'objet, aucune question à choix multiples n'était posée, avec la volonté de laisser libre cours à une lecture spontanée de ces sites et à l'imagination quant à leur devenir. On dispose ainsi de nombreux commentaires et propositions, qui amènent des points de vue plus qualitatifs et nuancés sur le cœur de ville.

Avez-vous d'autres idées pour le Cours Jonville ?

[741 commentaires formulés]

UNE « GRAND'PLACE »

On note une volonté affirmée de (re)-créer à cet endroit une **véritable place qui incarnerait le centre-ville**, un lieu attractif et visible de rencontre, de convergence et de vie sociale (80 com.). Cela se traduit logiquement par un **nouveau partage de l'espace** et une réduction de la présence de l'automobile, tant en circulation (27 com.) qu'en stationnement (22 com.). En termes d'aménagement, la réduction de la largeur de chaussée (19 com.) dévolue aux voitures doit permettre en particulier de donner la priorité au piéton (48 com.) ainsi qu'à la création de pistes et aménagements cyclables (23 com.). Se manifeste ici la volonté de voir la Voie Douce prolongée pour emprunter le Cours Jonville en direction du port (30 com.). Rappelons que le Cours Jonville est, avec la place Foch et le bas de la rue Couraye, l'espace le plus souvent cité pour une extension de la piétonnisation, en particulier la place du Général De Gaulle.

UN ESPACE À VÉGÉTALISER

La **végétalisation** au sens large (176 com.) et **l'aménagement d'un dispositif d'eau**, fontaine ou autre (40 com.), voire une émergence du Boscq (60 com.) sont les **éléments qui mobilisent** le plus les répondants sur ce secteur.

UN ESPACE À MODERNISER

Compte tenu de l'état actuel du site, sa **modernisation/rénovation** est évoquée (18 com.) dans un **soucis d'esthétique et de cohérence architecturale** (13 com.), ainsi que l'amélioration du **confort de déplacement** est une préoccupation qui revient à de nombreuses reprises : 60 com. demandent a minima la réfection des trottoirs ou des chaussées, avec l'enlèvement des rails (25 com.). Le déplacement du monument aux morts (17 com.) et du manège (15 com.) contribueraient à créer un espace dégagé sur la place de Gaulle.

UN ESPACE « À VIVRE »

En cohérence avec l'ambition d'une place vivante, adaptée à de multiples usages et appropriée par les habitants, de nombreuses demandes ont trait au **mobilier urbain** (bancs : 38 com.) et aux **équipements** (un kiosque rappelant celui précédemment implanté ou la création d'une scène ouverte : 41 com.).

Les demandes d'implantation de terrasses (24 com.), de manifestations (concerts, spectacles, marchés thématiques, expositions... : 57 com.) et d'activités ludiques ou sportives confirment

la **volonté de concentrer au Cours Jonville la dimension conviviale** plébiscitée de manière générale par les répondants (rappel : 502 réponses).

Avez-vous d'autres idées pour la Cour Chartier ?

[402 commentaires formulés]

Il est à préciser au préalable que les répondants intègrent généralement le parking dit « de la Poste » dans le périmètre de la Cour Chartier. Ceci n'est pas neutre dans l'interprétation des propositions formulées puisque ce parking constitue dans tous les cas une interface entre la Cour Chartier et le Cours Jonville, qui sera à considérer dans la recherche de continuité de l'aménagement futur.

UN CLIVAGE SUR L'OCCUPATION DE L'ESPACE

Les contributions relatives à la Cour Chartier font apparaître **deux positions antagoniques très marquées** sur la vocation qu'il convient d'y privilégier : **préservation et/ou développement du stationnement** d'une part et **aménagement d'un espace de détente** d'autre part.

L'OPTION DU STATIONNEMENT

La demande d'accroissement de l'offre de stationnement est sous-tendue par la nécessité de compenser la diminution à venir du stationnement sur le Cours Jonville et le long de la voie Douce notamment. Cette création de stationnement est proposée **soit via la construction d'un parking en ouvrage** (48 com., majoritairement précisé en sous-sol), **soit via l'optimisation de l'espace existant** en surface, par un meilleur agencement des places de stationnement¹ (50 com.). A noter que plusieurs propositions de réaliser un parking en sous-sol mettent en avant l'opportunité de libérer ainsi de l'espace en surface pour y créer un lieu de rencontre et de convivialité.

Le souhait d'un maintien en l'état de la capacité de stationnement (28 com.) s'accompagne quant à lui d'une demande de **végétalisation** (35 com.), en particulier l'implantation d'arbres (25 com.) pour structurer et agrémenter le parking.

L'OPTION D'UN LIEU DE VIE

En contrepoint, de nombreuses propositions s'orientent vers la **transformation de la Cour Chartier en parc**, square ou plus largement en espace de détente (58 com.). S'y trouvent associées des demandes d'un kiosque ou d'une scène ouverte (14 com.), d'une fontaine (11 com.), de jeux pour enfants (7 com.) et de mobilier urbain, au sein d'un espace végétalisé (41 com.), où pourraient se tenir des animations, spectacles et concerts (39 com.)

EN COMMUN : UN ESPACE RÉINTEGRÉ AU CENTRE-VILLE

Une **ambition commune** prévaut à ces deux positions contradictoires : la volonté de voir la Cour Chartier se débarrasser de son statut de « no man's land » pour être **partie intégrante du cœur de ville**, offrir des continuités dans les déplacements, s'inscrire dans un aménagement homogène, etc.

¹ Il est à noter que le marquage au sol suite à la réfection de la Cour n'a été réalisé que le 3 septembre. Cette situation a pu entraîner durant l'été des difficultés dans l'organisation du stationnement, ce qui explique cette préoccupation d'un agencement amélioré. A compter du mois de septembre, ces remarques sont nettement moins présentes dans les questionnaires.

La demande d'urbanisation de la Cour, partagée entre logements (28 com.) et commerces/activités (23 com.), constitue une 3^{ème} position, moins citée mais qui traduit également cette préoccupation d'une reconnexion urbaine de la Cour Chartier au reste du centre-ville.

Avez-vous d'autres idées pour le Val-ès-Fleurs ?

[619 commentaires formulés]

La lecture des commentaires laisse entendre que les répondants regroupent sous cette appellation les trois séquences : le parc en lui-même, le boulevard Louis Dior et la rue du Boscq. Ces trois lieux répondant à des fonctions différentes, ils appellent des visions et commentaires propres. Contrairement au Cours Jonville et à l'exception d'un consensus sur le maintien du poumon vert que constitue le parc, aucune position très claire n'émerge sur les principaux sujets d'aménagement.

PRÉSERVER, AMÉLIORER, AGRANDIR

Sur la séquence du parc tout d'abord, ce qui apparaît en premier lieu est la **confirmation très majoritaire de sa vocation de « poumon vert »**.

Précieux mais trop peu connu et fréquenté, il demanderait à être **mieux signalé** depuis le centre et ses voies d'accès (32 com.).

La position de laisser le site « tel qu'il est » (27 com.) ou plus largement de le « préserver » (46 com.) est bien souvent un préalable à d'autres commentaires amenant tout de même des suggestions d'amélioration...

Pour les répondants qui appellent à ces améliorations, les deux principaux éléments du site que sont l'espace végétal et l'aire de jeux pour enfants mériteraient tout d'abord d'être agrandis (41 com. pour le parc ; 39 com. pour l'aire de jeux).

> **CONCERNANT LE PARC**, une série de contributions plaide pour **un espace plus aménagé et paysagé** : un profil végétal plus fleuri (9 com.), un entretien plus « soigné » des végétaux (10 com.), l'aménagement de chemins de promenade (8 com.), une sécurisation et un entretien plus régulier du ruisseau (19 com.), l'installation de bancs (14 com.), de tables de pique-nique (23 com.) et de barbecues (3 com.).

> **CONCERNANT LES JEUX**, il s'agit le plus souvent de les remplacer, d'en ajouter ou de les diversifier (en tranches d'âges).

Le parc animalier est apprécié et nécessiterait là aussi d'être agrandi et amélioré (24 com.), en termes de signalétique notamment.

Enfin, le site se prête aux sensibilisations au développement durable (11 com.) et aux expérimentations de type jardin partagé (13 com.), composteurs collectifs (12 com.), voire rucher pédagogique.

REQUALIFIER LE BOULEVARD DIOR ET SES ABORDS

La séquence du boulevard Louis Dior appelle deux problématiques principales : le stationnement et le devenir des bâtiments qui le longent.

En matière de stationnement, les commentaires sont partagés : si 19 com. demandent le maintien du parking existant, avec aménagement et/ou végétalisation, 11 com. demandent à augmenter le stationnement et 13 com. souhaitent le voir réduit ou supprimé.

Le sort des **bâtiments occupant le site** est lui aussi débattu : 28 com. appellent une rénovation de la « friche EDF » et 13 com. sa démolition. La Bouchonnerie devrait quant à elle plutôt être préservée dans sa fonction d'accueil d'associations et rénovée (14 com.).

Si le sujet de la **densification urbaine** de ce secteur déclenche peu de commentaires spontanés, ils sont là encore partagés entre l'opportunité de construire du logement (11 com.) et le souhait de ne pas densifier cet espace naturel (10 com.).

AMÉLIORER L'ENTRÉE DE VILLE

La rue du Boscq concentre les **critiques sur la qualité de « l'entrée de ville »** (10 com.).

Les travaux d'aménagement de la voie douce n'ayant véritablement démarré qu'au début du mois de septembre et l'enlèvement des rails intervenue au début de l'été n'ayant pas toujours été perçu par les habitants des autres quartiers, de nombreuses propositions concernent la création d'une liaison douce ou verte sur cet axe, desservant le Cours Jonville (30 com.), la gare (20 com.), Donville-les-Bains (14 com.), voire plus précisément le site de l'ex-Soferti (7 com.), perçu comme une potentielle future aire de stationnement.

En synthèse, les idées-clés

- De manière générale, les répondants souhaitent que le centre-ville soit réaménagé, de manière plus ou moins ambitieuse. Les améliorations du cadre de vie d'une part et de l'accessibilité d'autre part sont très fréquemment citées.
- Selon les répondants, l'attractivité du centre-ville reposerait sur le réaménagement des espaces publics, la valorisation du patrimoine historique et naturel et l'attention portée aux dynamiques économiques et commerciales. La problématique du logement, pour une diversité de profils, est également très prégnante.
- La nature en ville, la végétalisation et la création d'espaces de convivialité et de rencontre dans l'espace public sont les principales priorités retenues. La propreté (souvent pointée en raison de la présence importante de goélands), l'entretien et la mise en valeur des espaces publics comme privés (façades, etc.) sont des préoccupations récurrentes.
- On note une forte demande de développement des transports en commun (fréquence, amplitude-horaire et service le dimanche). Cette demande de transports collectifs est logiquement accompagnée d'une demande de création de parking-relais en périphérie pour désencombrer le centre. Le stationnement, et plus largement la présence de l'automobile, est un sujet clivant, les uns demandant sa diminution pour dégager de l'espace aux piétons, les autres demandant un accès facilité au cœur de ville via la création de nouveaux parkings, plutôt en ouvrage aérien ou souterrain.
- La demande de renforcer et de sécuriser la place du piéton dans l'aménagement est très forte. Selon les solutions privilégiées, cette place s'accommode plus ou moins des autres modes de déplacements.
- **Cours Jonville - Place du Général De Gaulle** : Une volonté marquée de générer une vraie « place de village », un lieu de convergence et de vie sociale, qui se traduit par une réduction

drastique de l'automobile au profit du piéton, par la végétalisation et la présence de l'eau (Bosq, fontaine, etc.) et par des espaces ouverts dédiés à l'animation et la culture (kiosque à musique, lieux d'exposition, etc.)

- **Cour Chartier** : Positions très partagées entre un souhait de réintégrer la Cour Chartier au Cours Jonville et au centre-ville en général (par l'urbanisation ou par le prolongement de l'espace piéton/apaisé auquel est destiné le Cours Jonville) et un souhait de préserver ses capacités de stationnement (dès lors, un aménagement paysager et arboré du parking revient très souvent).
- **Val-ès-Fleurs** : Confirmation très majoritaire de la vocation de poumon vert du Val ès Fleurs et volonté de l'améliorer et d'en accentuer la visibilité. Le principe de la Voie douce trouve un bon écho, pour peu qu'elle soit à terme prolongée à la fois vers la gare SNCF (accès direct), vers Donville (parking à la Soferti) et vers le port.